

Thèse soutenue à l'Université de Provence - Aix-Marseille I, en juin 2000.

Jury : Madame Françoise Dumasy, MM. Philippe Leveau (direction de recherche), Xavier Lafon (président) et Alain Ferdière.

(Résumé)

Le site archéologique de Loupian, qui est au centre de ce travail, est localisé sur le littoral languedocien, aux limites des cités de Béziers et de Nîmes. Sur les 300 km² du Bassin de Thau, on trouve un semis régulier d'une vingtaine de *villae* et la présence d'au moins six agglomérations dont *Agathe/Agde*, élevée au rang d'évêché à la fin de l'Antiquité. Plus de quinze années de recherches qui ont permis de rassembler les matériaux de l'étude de cas entreprise sur la *villa* des Prés-Bas et son environnement. Diverses approches, la fouille mais aussi des prospections de plusieurs types, permettent de décrire le site dans son ensemble. L'établissement antique est installé sur un versant en pente douce, incisé par deux paléothalwegs, aujourd'hui colmatés. Il domine une dépression qui présente aujourd'hui un fort caractère d'hydromorphie. Le site se signalait à la surface des labours par une aire de dispersion du matériel archéologique de l'ordre de 3ha. Le noyau principal des constructions occupe une superficie d'environ 1ha dont environ 1/3 a pu être fouillé. Il existe à proximité une zone bâtie secondaire — bâtiment annexe ou peut-être édifice funéraire — qu'il reste à explorer. Les deux hectares restants correspondent à des zones de cultures fortement amendées, comme le montre la présence de sols bruns enfouis.

1. La ferme de la période I : rassembler des terres et regrouper des hommes pour un nouveau type d'exploitation des sols

La création du premier établissement rural (période Ia) intervient vers le milieu du Ier siècle avant notre ère. Les structures reconnues se limitent à des aménagements en matériaux périssables, des silos excavés et un probable fossé. Leurs capacités limitées des équipements de stockage s'accorderaient avec l'hypothèse de réserves alimentaires propres à un groupe restreint, de moins de dix personnes, peut-être d'une seule famille. Dans le secteur de l'étang de Thau, les sites ruraux contemporains découverts en prospection sont en règle générale des établissements sans ampleur. Loupian pourrait cependant se rattacher à une première étape du développement domanial. Dans la mosaïque de bassins versants qui semble avoir conditionné le maillage de l'habitat local au cours du Ier siècle avant J.-C., il n'est certainement pas fortuit que l'établissement rural des Prés-Bas se retrouve en position isolée dans la plus grande des unités paysagères, disposant d'une superficie de terres arables de 200ha. Le finage d'exploitation de la future *villa*, sans commune mesure avec celui des sites les plus proches, apparaît comme le résultat d'une répartition inégalitaire des sols, soit du fait d'une distribution consécutive aux entreprises d'arpentage très précoces dans ce secteur de la Narbonnaise, soit du fait d'un premier mouvement de concentration foncière.

La ferme de la période Ib est construite environ deux générations après la première installation sur le site. Avec elle, c'est un type nouveau d'exploitation agricole qui apparaît à l'époque augustéenne. Des modifications de mise en œuvre (pierres et terre) vont de pair avec l'adoption d'un plan d'ensemble qui unifie les différentes composantes de l'exploitation (corps de bâtiments en U). Des logements pour une main d'œuvre montre que l'exploitation rurale a maintenant les capacités de fixer une population nombreuse. Un cellier équipé de *dolia*,

d'une capacité totale inférieure à une centaine d'hectolitres, occupe toute une aile du bâtiment à cour centrale. Avec l'absence de tout espace résidentiel clairement individualisé ou d'aménagements significatifs, comme des bains, le décalage devait être encore important entre les maisons des agglomérations, dans plusieurs cas d'un certain luxe et cela depuis le début du I^{er} siècle avant notre ère, et les bâtiments ruraux, moins soignés, destinés avant tout à la production. La ferme à cour centrale, aux corps de bâtiments disposés en U, correspond à un plan-type dont les exemples commencent à être nombreux en Narbonnaise. Quant à l'origine de ce plan-type, On ne peut conclure à ce stade de la recherche entre une filiation directe avec les fermes de l'Italie républicaine ou l'élaboration d'un modèle local, malgré tout « sous influences ». La diffusion des fermes de plan régulier est le signe le plus évident de l'expansion dans la province de nouvelles formes de mise en valeur des sols, une polyculture intensive où l'arboriculture prend une place de choix.

2. La *villa* productive de la période II et les aléas de la viticulture

La composition d'ensemble de la *villa* de la période IIa (milieu I^{er} siècle - II^e siècle) peut être rangée dans la catégorie des établissements à cours multiples. Elle n'est en fait que le résultat d'un compromis entre le maintien des principales lignes d'organisation de la ferme ancienne et l'introduction de corps de bâtiments répondant aux exigences du mode de vie urbain du propriétaire. Le quartier du personnel réhabilité, encore marqué du sceau du passé, est contigu au secteur résidentiel, lui d'une conception architecturale entièrement nouvelle et qui occupe le cœur de la composition. De très fortes différences sociales sont mises en évidence par cette juxtaposition, sans transition, ni liens, entre deux catégories bien distinctes d'occupants de la *villa*. Les équipements de production sont notablement agrandis avec la construction d'un chai d'une capacité de l'ordre de 1 500hl. Le centre d'exploitation devenu *villa* s'affirme comme le pôle majeur du domaine, mais la concentration des fonctions n'est pas complète. Un établissement littoral (Bourbou/Port-de-Loupian), situé à une distance d'un kilomètre, constitue l'exemple le plus clair de dispersion des bâtiments domaniaux. Avec le couple formé par la *villa* et le site littoral, une tentative de « concentration verticale » pour tout ce qui touche au vin voit le jour. La production, pilotée depuis le site principal, est dissociée de la fabrication des amphores gauloises. Le stockage des produits prêts à l'expédition se fait au plus près de l'embarcadère, sur les rives de l'étang de Thau.

S'il est possible de cerner le niveau social des propriétaires d'un grand nombre de *villae* de la Narbonnaise, on peut s'interroger sur le profil économique des exploitations domaniales de ces notables provinciaux. Du point de vue de l'archéologie, la *villa* viticole est l'expression la mieux connue de la propriété aristocratique du haut Empire. Il ne s'agit pas d'un modèle unique mais certainement un des plus répandus dans l'ensemble de la province. La diffusion de la *villa* viticole est à la fois la généralisation d'un parti architectural et celle d'un mode d'exploitation domanial spécifique. Pour la mise en valeur de leurs terres, les propriétaires de Narbonnaise, comme les plus fortunés de la péninsule, ont dû adopter un système de production bâti sur le modèle de la « bisectorialité ». La polyculture traditionnelle du secteur naturel est au service de la monoculture rationnelle du secteur monétaire. La *villa* avec *vinea* serait alors liée de façon indissociable à une agriculture spécialisée et à la division en quartiers de cultures. Ce sont bien des vignes plantées en rangs serrés qui couvrent des espaces de plus en plus vastes en divers points de la Narbonnaise. Un vignoble discontinu mais ample, polarisé autour d'un certain nombre de *villae* ou de fermes devient le caractère dominant du paysage rural.

La deuxième moitié du II^e siècle est le point de départ d'une longue période (période IIb) durant laquelle on note de profondes transformations du centre domanial et qui ne prendra fin qu'avec la réorganisation de la période III, à partir du milieu du IV^e siècle. Aucun apport notable de capitaux n'est enregistré au cours de ce long moment, comme le souligne un certain immobilisme architectural. Ce sont les modifications apportées aux installations de stockage viticole qui permettent de saisir le détail de cette évolution. Les rangées de *dolia* du

chai de la période IIa destinés à une production de masse laissent place à un aménagement moins homogène et moins strict du stockage au début de la période IIb (des tonneaux à côté des *dolia* ?). La nature des productions stockées est peut-être plus variée qu'antérieurement (vin et céréales ?). Dans la première partie du IV^e siècle, la situation est telle que le grand chai semble désaffecté, n'abritant plus qu'un atelier (métallurgie ?). La continuité de l'occupation est cependant la règle, comme pour la plupart des centres domaniaux de la Narbonnaise. A côté de ce mouvement sur la longue durée, un type spécifique d'installation viticole, qui s'est affirmé au début du Haut Empire, disparaît en quelques générations.

3. La résidence rurale de la période III et le passage à une exploitation domaniale en gestion indirecte

Après une longue parenthèse marquée par l'incertitude de la situation économique, un autre cycle de développement de la *villa* se traduit par un renouveau de l'architecture de prestige. La période IIIa, dans la deuxième moitié du IV^e siècle, apparaît comme une période d'essai qui assure la transition entre le moment de crise et celui de la reprise. Les investissements mobilisés ne sont certainement pas comparables avec ce qu'avait demandé la conception de la *villa* du haut Empire. Le chauffage de toute une aile par un système d'hypocauste à canaux témoigne du regain de la fonction résidentielle de la *villa*. Les thermes ont toujours leur place dans l'ensemble résidentiel mais sans la même recherche de confort et de luxe. Des équipements destinés à la vinification sont intégrés dans le nouveau projet. Le chai n'occupe plus le premier plan dans la composition architecturale et sa surface est bien plus réduite.

Les appartements fraîchement dessinés de la période IIIa cèdent la place, vers 400, à une réalisation particulièrement luxueuse (période IIIb). La composition nouvelle est organisée maintenant autour d'une unique et vaste cour à péristyle. Le quasi doublement de surface du bâtiment résidentiel, avec la réalisation de près de 400m² de mosaïque de pavement, est un autre signe tangible des transformations intervenues. L'abside est maintenant un des traits les plus originaux du nouveau plan des appartements. Ceci témoigne à la fois du renouvellement de l'architecture privée et des nouvelles habitudes de vie de l'élite. Le propriétaire de la *villa* de Loupian ne pouvait rester indifférent à des formules à la mode dans les maisons de haut dignitaire ecclésiastique ou de membre de la bourgeoisie curiale. Le domaine est organisé sous la forme d'un ensemble composite à l'intérieur duquel la *villa* est accompagnée de deux sites secondaires : l'établissement littoral du Bourbou qui est alors réoccupé et le site paléochrétien de Sainte-Cécile. Ils apparaissent tous deux comme des pôles de peuplement disposant d'une certaine autonomie et n'offriraient plus ce caractère d'annexe excentrée propre aux époques antérieures. Au Bourbou, la reprise d'une production potière se fait dans le cadre des activités d'une communauté de pêcheurs-paysans. Elle n'est plus intégrée dans la chaîne de production agricole à caractère spéculatif, comme l'était la fabrique d'amphores. A Sainte-Cécile, la construction d'une grande église de 35m de longueur, doté d'un baptistère, est le fait marquant du début du Ve siècle. La fouille partielle du site, du fait des réoccupations médiévales, amène à certainement sous-estimer le rôle de centre de peuplement du site paléochrétien au début du Ve siècle.

A partir du milieu du Ve siècle et durant le siècle suivant (période IIIc), la résidence fait l'objet de modifications. La rupture avec l'ancienne composition est consommée quand le péristyle est supprimé et la vaste cour est occupée. L'abandon de l'organisation unitaire et la concentration des fonctions dans un seul corps de bâtiment sont les manifestations les plus perceptibles de la dernière occupation. Au cours de la même période, l'ensemble domanial constitué au début du Ve siècle a subi plusieurs altérations. Le lent étiolement de la *villa* indique du souci de maintenir à moindre frais le vieux centre domanial, symbole de l'unité du territoire. La population du domaine tend à se regrouper dans l'environnement du site religieux de Sainte-Cécile. A quelques

centaines de mètres de la basilique, est fondée *ex nihilo* un nouvel établissement. Si l'on ne peut douter, à la lecture de Sidoine Apollinaire, de l'existence dans l'ancienne Narbonnaise de *villae* aux mains de notables de la classe sénatoriale, il faut bien admettre, grâce à l'archéologie, la réalité d'un recul de l'architecture de prestige, celle du paraître, avec l'abandon des plans réguliers et des constructions résidentielles. L'éclipse progressive du centre domanial ne doit pas être lue de façon trop mécanique comme la ruine irrémédiable d'une certaine forme de possession du sol. Loupian, dès le Ve siècle, avec le développement du faire-valoir indirect, pourrait être l'une de ces grandes exploitations de l'Antiquité tardive qui est à l'origine du domaine biparti en Gaule du Sud. C'est dans ce contexte de vieille propriété aristocratique qu'il faut situer la genèse du castrum au tournant de l'an mil.

En conclusion, l'histoire du site des Prés-Bas est marquée par une forte continuité tout au long du premier millénaire de notre ère. L'évolution que l'on a pu reconstituer ne saurait être résumée à partir de schémas simples de progression ou de déclin. De même, Les modifications successives de la villa ne peuvent être ramenés à la seule illustration de la progression sociale d'une dynastie des propriétaires. L'existence de phases de récession ou d'un moindre développement montre qu'un scénario linéaire est insuffisant pour rendre compte de cycles de concentration et de déprise. Il est ainsi possible de distinguer, à partir du début du Ier siècle de notre ère et jusqu'au VIe siècle, deux moments de croissance, selon un profil qui est propre à la *villa* des Prés-Bas. Ce destin particulier devra être confronté, dans le cadre d'une enquête élargie avec ce que l'on sait des mutations qu'ont connues les *villae* de Narbonnaise et cela afin de saisir le mouvement complexe des investissements au sein de l'exploitation domaniale.